

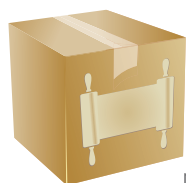
WASHINGTON
TOU BICHVAT

ZERIZOUT
ADELSON

DELIVEROO
TALITH

KADDICH
SYRIE

STOUEMIRE
BRAKHOT



Torah-Box

n°135 | 20 Janvier 2021 | 7 Chevat 5781 | Bo

M A G A Z I N E

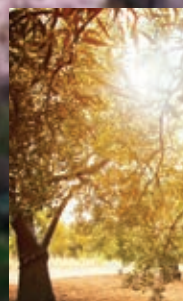
Lac Ram et mont 'Hermon enneigé



Covid-19 :
9000
nouveaux
contaminés
par jour en
Israël
> p.6



**Kiddouch
Hachem,
LA Mitsva
de notre
génération
> p.22**



**Tou
Bichevat :
où sont
nos
racines ?
> p.24**

בס"ד SÉDER DE TOU BICHEVAT

Tou Bichevat signifie « 15 (du mois) de Chevat », il est qualifié de "Nouvel An des arbres" et correspond au moment de la montée de la sève dans l'arbre, avant le printemps. Dans la Torah, la terre d'Israël a été vantée de par ses fruits, ce qui témoigne de leur importance : "Un pays qui produit le blé, l'orge, le raisin, la figue et la grenade, un pays d'olive oléagineuse et de miel" (*Devarim 8,8*)

*Il est coutume de consommer des fruits ce jour-là, dans un certain ordre.
Torah-Box vous propose de découvrir le "Séder de Tou Bichevat" :*

1 Blé חטה (en gâteau)

Ségoula : intelligence et réussite matérielle

Avant la consommation, on récite : « Baroukh ata adonaï, élohénou mélekh ha'olam, boré miné mézonote »

7 Grenade רימון

Ségoula : préserver sa bouche de la médisance

2 Orge שעורה (en gâteau)

Ségoula : chalom bayit

3 Olive זית

Ségoula : avoir des enfants Tsadikim

Avant la consommation, on récite :

« Baroukh ata adonaï, élohénou mélekh ha'olam, boré péri ha'ets »

6 Figue תאנה

Ségoula : acquérir la patience

5 Raisin גפן

Ségoula : trouver l'âme-soeur

Avant de boire du vin ou jus de raisin, on récite :

« Baroukh ata adonaï élohénou mélekh ha'olam boré péri ha'Guefen »

4 Datte תמר

Ségoula : bonne santé

8 Après ces fruits, on en consommera d'autres dans l'ordre que l'on souhaite.

Avant de consommer un fruit de la terre (banane, melon,...), on récitera :
« Baroukh ata adonaï élohénou mélekh a'olam boré péri ha'Adama »

☆ Un fruit nouveau

Si on déguste un fruit nouveau de la récolte de l'année, on récitera la bénédiction « chéhé'héyanou »

« Baroukh ata adonaï élohénou mélekh ha'olam chéhé'héyanou vékiyémanou véhigui'anou lazémane hazé »



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

Pour obtenir d'autres documents de 'Hizouk, contactez-nous :

Tél (FR) : 01.80.20.5000 - Tél (ISR) : 02.37.41.515 - Web : www.torah-box.com



CALENDRIER DE LA SEMAINE

20 au 26 Janvier 2021

Mercredi
20 Janvier
7 Chevat

Daf Hayomi Pessa'him 60
Michna Yomit Ohalot 10-5
Limoud au féminin n°102

Jeudi
21 Janvier
8 Chevat

Daf Hayomi Pessa'him 61
Michna Yomit Ohalot 10-7
Limoud au féminin n°103

Vendredi
22 Janvier
9 Chevat

Daf Hayomi Pessa'him 62
Michna Yomit Ohalot 11-2
Limoud au féminin n°104

Samedi
23 Janvier
10 Chevat



Parachat Bo

Daf Hayomi Pessa'him 63
Michna Yomit Ohalot 11-4
Limoud au féminin n°105

Dimanche
24 Janvier
11 Chevat

Daf Hayomi Pessa'him 64
Michna Yomit Ohalot 11-6
Limoud au féminin n°106

Lundi
25 Janvier
12 Chevat

Daf Hayomi Pessa'him 65
Michna Yomit Ohalot 11-8
Limoud au féminin n°107

Mardi
26 Janvier
13 Chevat

Daf Hayomi Pessa'him 66
Michna Yomit Ohalot 12-1
Limoud au féminin n°108



Jeudi 21 Janvier

Rav Makhoulf Abi'hssira



Vendredi 22 Janvier

Rav Réfaël Yichaya Azoulay

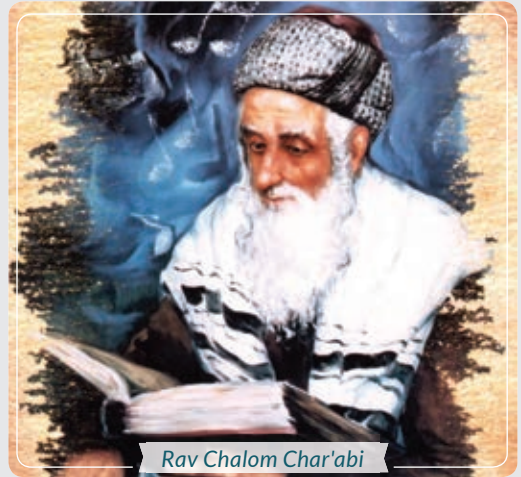


Samedi 23 Janvier

Rav Chalom Char'abi

Rav Ra'hamim 'Haï 'Houita Hacohen

Rav Yossef Its'hak Schneerson



Rav Chalom Char'abi



Horaires du Chabbath

	Paris	Lyon	Marseille	Strasbourg
Entrée	17:14	17:14	17:19	16:53
Sortie	18:26	18:22	18:25	18:05



Zmanim du 23 Janvier

	Paris	Lyon	Marseille	Strasbourg
Nets	08:32	08:12	08:03	08:09
Fin du Chéa (2)	10:47	10:32	10:26	10:25
'Hatsot	13:03	12:53	12:50	12:41
Chkia	17:34	17:33	17:38	17:13

Responsable Publication : David Choukroun - **Rédacteurs :** Rav Daniel Scemama, Elyssia Boukobza, Rabbi Efreim Goldberg, Jérôme Touboul, Rav Erez 'Hazani, Myriam H., Rav Gabriel Dayan, Rav Avraham Garcia, Binyamin Benhamou, Rav David Cohen, Rav Its'hak Zilberstein, Annaëlle Chetrit Knafo - **Mise en page :** Dafna Uzan - **Secrétariat :** 01.80.20.5000 -

Publicité : Yann Schnitzler (yann@torah-box.com / 04 86 11 93 97)

Distribution : diffusion@torah-box.com

- Les annonces publicitaires sont la responsabilité de leurs annonceurs
- Ce magazine contient des enseignements de Torah, ne pas le jeter dans une poubelle
 - Pour toute remarque ou conseil : support@torah-box.com

GRANDE SÉGOULA POUR LA PARNASSA MARDI 26 JANVIER 2021

Le Vaad Harabanim
et les Grands
de la Génération
**PRIERONT POUR VOUS
ET SE RENDRONT
SUR 2 LIEUX SAINTS :**



A RIMINOV

sur le tombeau de Rabbi
Menahem Mendel, le Tsadik
qui a dévoilé la Ségoula

A TSFAT

sur le tombeau du Tana Rabbi
Yehouda Bar Ilaï, lieu propice
pour la prière de la Parnassa.

TRANSMETTEZ VOTRE NOM GRATUITEMENT 
PAR WHATSAPP  **+337 83 70 35 28 - AVANT LE 26/01**

**Accompagnez votre prière
d'un don aux plus démunis
Pour chaque don supérieur à 52 €,
RECEVEZ LA CARTE DE LA CLÉ DE PARNASSA
PLAQUÉE OR ET ORNÉE DE NOMS SAINTS**



FAIRE UN DON : [ALLODONS.FR/VAADHARABANIM](https://alلودons.fr/vaadharabanim)

APPEL
GRATUIT

0 800 106 135



Le diplôme de D.ieu



Le Rav Israël Salanter se trouva un jour chez un Juif très éloigné du judaïsme et essaya de l'en rapprocher en lui rapportant les miracles de la sortie d'Égypte. Ce dernier rétorqua : "Si D.ieu existe, qu'Il accomplisse maintenant des miracles et j'en serai convaincu, car tous ces faits datent d'un passé bien lointain. Qui me prouve qu'ils sont véridiques ?"

Les yeux de Rav Salanter se posèrent alors sur un cadre accroché au mur du salon de cet homme : c'était un diplôme de premier prix de violon accordé par le grand conservatoire de la ville à sa fille. Le père fier s'empessa de louer ses talents mais Rav Salanter émit un doute sur les dons musicaux de l'adolescente et lui demanda de bien vouloir jouer un morceau devant lui afin de s'en convaincre. La jeune musicienne fut vexée de ses propos et dit à son père : "Dois-je venir jouer pour chaque personne qui douterait de mes capacités ? Je dispose d'un diplôme qui prouve ma virtuosité !", et son père acquiesça.

Le Rav Salanter lui dit alors : "Voilà la réponse à votre question : D.ieu a prouvé une fois pour toutes dans l'Histoire, lors de la sortie d'Égypte, que c'est Lui le Créateur. C'est Son "diplôme" certifié, et tout celui qui doute de Son pouvoir n'a qu'à se pencher sur ces événements relatés dans la Torah, fidèlement transmise de génération en génération, afin d'en être convaincu."

La *Emouna* du peuple d'Israël est entretenue par le souvenir des miracles de la sortie d'Égypte. Nous les mentionnons tous les jours et consacrons toute une semaine dans l'année (*Pessa'h*) pour marquer les événements incroyables dont furent témoins nos ancêtres afin d'affermir notre foi en un D.ieu unique. Grâce à ces Mitsvot, le peuple hébreu a traversé l'Histoire et ses défis en conservant son patrimoine, sans se laisser influencer par les différents vents d'hérésie qui parcourent le monde.

Il y a lieu tout de même de s'interroger sur la nécessité de tous ces miracles : les merveilles de la création du monde ne sont-

elles pas la preuve flagrante de l'existence d'un créateur ? Toutes les découvertes scientifiques viennent s'associer pour démontrer la présence d'un esprit créatif de génie qui a pensé à des milliards de petits détails convergents permettant la vie sur notre planète. Pour reprendre l'image du *'Hovot Halévavot*, il est impensable de concevoir qu'un magnifique poème soit le fruit d'un geste maladroit de son auteur qui aurait renversé de l'encre sur une feuille !

Les miracles de la sortie d'Égypte auront en fait deux impacts principaux : tout d'abord, nous sommes tellement habitués au fonctionnement naturel de la vie, que l'on ne prend pas conscience de ses merveilles. Comme cette histoire d'un peintre génial qui avait dessiné le magnifique tableau d'un cheval grandeur nature, l'avait placé sur un lieu public et s'étonnait que les passants n'y prêtent même pas attention. Jusqu'au jour où un ami lui conseilla de couper le tableau en deux et de séparer les deux parties d'un petit espace, afin que les gens comprennent qu'il s'agissait bien d'un dessin et non d'un vrai cheval.

De même, en bouleversant les lois de la nature, l'Éternel a pu mettre en évidence que tout ce qui existe est le fruit de Sa création et non du hasard.

La deuxième raison vient nous apprendre que D.ieu n'a pas créé un monde fabuleux et bien programmé, puis S'en serait détaché. **Il est présent tout le temps dans Sa création et intervient continuellement.** Il n'est pas évident de Le percevoir car Hachem Se "cache" derrière la nature et celui qui ne Le recherche pas risque de ne pas Le percevoir, voire même nier de Sa présence. C'est pourquoi une fois dans l'Histoire, Il a dévoilé Son omniprésence et Son omnipotence : c'est Son "diplôme", référence unique jusqu'à la fin des temps.

Profitons de la lecture de ces *Parachiot* pour renforcer notre *Emouna*, car on en a tant besoin, surtout dans cette période d'incertitude.

Ein 'Od Milvado !

Rav Daniel Scemama

Stoudemire en retard sur l'actu sport pour cause de... prière en *Minyan* !

La star du basket Amar'e Stoudemire - devenu depuis l'été dernier Yéhochafat Stoudemire - a été le dernier averti mercredi dernier du transfert-phare de la saison au sein de sa propre équipe. Alors que le meilleur marqueur de la NBA ces trois dernières saisons James Harden annonçait quitter les *Houston Rockets* pour rejoindre les *Brooklyn Nets* - dont Stoudemire est l'entraîneur-adjoint - ce dernier était à la synagogue pour l'office de *Min'ha* et avait, comme à son habitude et ainsi que l'exige la loi juive, éteint son téléphone portable.

Ce n'est que plus tard que Stoudemire a été mis au fait, déclenchant ainsi une sanctification du Nom divin notoire, et pas que dans le monde du sport !

Covid-19, chiffres en hausse ; Pr Na'hman Ach : "Pas le choix, il faut prolonger le confinement d'une semaine"



Alors qu'environ 9.000 nouveaux cas de contamination au covid-19 sont découverts chaque jour en Israël et que le pays a dépassé hélas la barre des 4.000 décès, le responsable national de la lutte contre le coronavirus Pr Na'hman Ach a déclaré au radiodiffuseur *Kan* que selon lui, Israël n'avait pas d'autre choix que de prolonger le confinement d'une semaine. Le cabinet doit donc décider cette semaine s'il convient de prolonger le confinement strict qui a commencé il y a une semaine et qui doit normalement expirer jeudi soir. Selon les données, 2.000.000 d'Israéliens ont reçu leur premier vaccin, dont plus de 80 % des citoyens âgés de 70 ans et plus.

Une deuxième dose a été administrée à quelque 150.000 personnes. Israël a connu une pénurie de vaccins ces derniers jours, mais Pfizer a encore augmenté ses livraisons et devrait envoyer des centaines de milliers de doses par semaine. Un autre demi-million de doses devrait arriver en Israël au début de la semaine prochaine. Lors d'un point-presse, Pr Ach a déclaré que d'autres restrictions seraient elles aussi assouplies pour les Israéliens vaccinés et qu'elles seraient annoncées dès qu'un "passeport vert" commencerait à être déployé, dans les prochains jours. Fin mars, Israël aura vacciné 5,2 millions de citoyens contre le coronavirus, selon un plan élaboré par le ministère de la Santé.



HM LIT'ERIE
Lit casher sans chatainez

Pack complet CASHER comprends:
2 sommiers, 2 matelas, double système de fermeture pour matelas et sommiers, 8 pieds en bois, livraison et installation

A partir de

799€

06 64 47 89 64



www.Hmliterie.com

Tentative d'attaque au couteau contre un policier à 'Hébron

Un terroriste palestinien a tenté de poignarder un policier israélien posté devant le Tombeau des Patriarches à 'Hébron. Les policiers ont ouvert le feu et l'assaillant a été neutralisé, a indiqué la police. Aucun blessé n'a été signalé parmi les forces de l'ordre. Cette tentative d'attentat est survenue quelques heures après qu'un individu a été arrêté

mardi, suspecté d'avoir tenté de poignarder un policier israélien avec un tournevis à un checkpoint de Judée-Samarie.

Ce terroriste originaire de Chkhem et âgé de 51 ans, était arrivé à pied au checkpoint de Qalandiya, au nord de Jérusalem, et il n'avait pas de permis d'entrée en Israël, selon les forces de l'ordre.

La neige touche la France du Nord au Centre ; inondations dans plusieurs villes d'Israël

France : la neige poursuit sa progression puisque 32 départements, dont toute la région parisienne, étaient toujours placés en vigilance orange pour neige et verglas dimanche. Plusieurs cm de neige ont recouvert les rues et les lieux emblématiques de la capitale.

En Israël également, l'hiver, jusqu'ici clément, s'est bel et bien installé avec une baisse

spectaculaire des températures en fin de semaine, des inondations dans plusieurs villes côtières et des flocons de neige sur le mont 'Hermon.

Des images de la ville de Nahariya complètement inondée ont circulé et ont relancé le débat des infrastructures défaillantes de plusieurs localités, incapables de faire face aux pluies chaque hiver.



ELI HADDAD
LAW OFFICE & NOTARY



DROIT IMMOBILIER ISRAELIEN

Transactions Immobilières | Gestion Locative | Successions

Rédaction et signature
investissement locatif
Mise en ligne de la situation comptable
Assurances
Service clientèle francophone
Suivi du dossier à distance
sélection de locataires

ELI HADDAD AVOCAT ET NOTAIRE • YAL BEN SHABBAT NISSIM AVOCAT ET NOTAIRE • AVIVIT ZEHAV AVOCAT ET NOTAIRE • SHLOMI ABUATZIRA AVOCAT ET NOTAIRE • DORIT ANTBER AVOCAT ET NOTAIRE • SHAY ABUATZIRA AVOCAT ET NOTAIRE • LIRAZ ATTIAS BEN SHABBAT AVOCAT • SAGIT KEINAN AVOCAT • ARIE BRENING AVOCAT • MAAYAN ZAGURI AVOCAT • SHANI ELMALLAH AVOCAT • MYRIAM LASCAR AVOCAT • WINATAN DOUREB AVOCAT

www.elihaddad.com 87/30 Rue Atsmaut, Ashdod ISRAEL | Tel: +972 (8) 8679910 | Contact: avocats@elihaddad.com

Syrie : 57 combattants tués dans des frappes imputées à Israël

Au moins 57 soldats ont été tués mercredi 13 janvier avant l'aube, dans des raids israéliens menés dans la nuit de mardi à mercredi contre des entrepôts d'armes et des positions militaires dans l'est de la Syrie, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

"La seconde vague de raids israéliens en Syrie cette année (...) a tué 57 personnes", a souligné l'ONG, précisant que les victimes étaient sept soldats syriens "et le reste des combattants de milices proches de l'Iran".

En 2020, Israël a frappé une cinquantaine de cibles en Syrie, d'après un rapport annuel publié fin décembre par l'armée israélienne. Tsahal n'a pour l'heure pas commenté.

Washington en état d'alerte à l'approche de l'investiture de Biden



Des mesures de sécurité massives ont été mises en place à Washington dès dimanche 17 janvier, à trois jours de l'investiture de Joe Biden. Les autorités redoutent des violences de la part de partisans du président sortant Donald Trump, qui dénoncent des fraudes massives aux élections présidentielles et appellent à manifester dans la capitale américaine pour s'opposer à l'entrée en fonction du démocrate.

D'ordinaire, la cérémonie d'investiture est l'occasion pour des centaines de milliers d'Américains d'affluer tous les quatre ans dans la capitale, s'arracher des produits dérivés en tous genres à l'effigie de leur président, avant de le regarder prêter serment sur les marches du Capitole. En parallèle, on apprenait que d'autres plateformes en ligne emboîtaient le pas à Twitter et supprimaient le compte du président sortant : Facebook, Snapchat, Twitch et, depuis mardi, YouTube pour une semaine. La plateforme de vidéos de Google faisait face à une pression croissante d'ONG et de personnalités. Une majorité d'élus de la Chambre des représentants a en outre voté, mercredi 13 janvier, une procédure d'*impeachment* formelle du président républicain pour avoir, selon le texte, "incité aux violences du Capitole". Twitter a également supprimé 70.000 comptes faisant la promotion de la théorie du complot QAnon, dont les membres figurent parmi les soutiens de Donald Trump.



Apple MacBook

Produit	Prix AIC	Prix Apple
Nouvel apple MacBook Pro 16 Pouce - 16Go RAM 512Go de stockage - Gris sidéral	2199€	2699€
Apple MacBook Air 13 Pouce - Processeur Intel Core i3 - Bicoeur de 10 ^e génération à 1.1Ghz 8Go RAM Gris sidéral	1059€	1199€
Nouvel apple MacBook Pro 15 Pouce - Processeur Intel Core i9 8 Coeurs de 9 ^e Génération à 2.3 GHZ 512 Go - Argent	2699€	3299€
Nouvel apple MacBook Pro 13 Pouce - 16Go RAM 512Go de stockage SSD Magic Keyboard - Gris sidéral	1859€	2129€

Apple AirPods

Produit	Prix AIC	Prix Apple
Apple AirPods pro	219€	279€
Apple AirPods avec boîtier de charge filaire (2 ^e Génération)	139€	179€

06.49.05.15.03

@aiophone26 vendsphonepascher

France : Le couvre-feu national dès 18h ; la GB demande des conseils à Israël

La France a avancé samedi de 2h le couvre-feu national, dorénavant fixé à 18h00 sur l'ensemble de son territoire, a annoncé jeudi le Premier ministre Jean Castex. Le nombre de cas restait en effet élevé avec 21.217 confirmés en 24h vendredi, et environ 20.000 nouveaux comptabilisés chaque jour depuis le début de l'année et alors que la campagne de vaccination n'était toujours pas sérieusement enclenchée sur l'Hexagone. En Italie, 900.000 personnes vulnérables ont déjà reçu leur première dose de vaccin, mais 80.000 décès ont été enregistrés et la courbe des contaminations indiquait 17.000 cas supplémentaires par jour. Du côté de la Grande-Bretagne, le média israélien Kan 11 a révélé que le ministre de la Santé Matthew Hancock s'était entretenu avec son homologue israélien Youli Edelstein afin de dupliquer la stratégie de vaccination israélienne sur son propre territoire.

Koweït : Le Premier ministre soumet la démission du gouvernement à l'émir

Le Premier ministre koweïtien Sabah Khaled Al-Sabah a présenté, mercredi, la démission de son gouvernement à l'émir du pays. Selon l'agence de presse officielle du Koweït, cette décision intervient lors de la réception de l'émir du pays, Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, le Premier ministre du palais Bayan, dans la province de Hawali. La semaine dernière, des membres du Parlement koweïtien ont présenté une motion contre le Premier ministre, pour ce qu'ils ont décrit comme "des violations de la constitution, des attermoissements du gouvernement dans la présentation de son programme, et la domination du pouvoir exécutif sur le Parlement".



TEL : 01 45 30 67 01

MUTUELLE SANTÉ

À PARTIR DE
79€ PAR MOIS
exemple pour une personne de 55 ans



- HOSPITALISATION PRISE EN CHARGE
- MÉDECINE REMBOURSÉE
- DENTAIRE* JUSQU'À 3 000€
- OPTIQUE* JUSQU'À 600€
- AUDITION* JUSQU'À 800€
- ASSISTANCE SANTÉ COMPRISE

ASSURANCE HABITATION
TOUS RISQUES*
RESPONSABILITÉ CIVILE SCOLAIRE OFFERTE !



STUDIO	126 €/AN **
2 PIÈCES	189 €/AN
3 PIÈCES	218 €/AN
4 PIÈCES	257 €/AN
5 PIÈCES	289 €/AN

**RÉSILIEZ VOTRE CONTRAT DÈS
AUJOURD'HUI AVEC LA LOI HAMON**

ON S'OCCUPE DE TOUT !
lassurances.fr

*voir conditions avec votre conseiller **à partir de

Quatre mois de prison ferme pour le livreur Deliveroo antisémite

Jugé en comparution immédiate, un jeune Algérien de 19 ans a été condamné par le tribunal correctionnel de Strasbourg pour "discrimination fondée sur la religion". Ce livreur Deliveroo était jugé pour avoir refusé de livrer des commandes provenant de restaurants Cachères. Il a été condamné jeudi 14 janvier à 4 mois de prison ferme.

Deux restaurateurs strasbourgeois avaient porté plainte après s'être vu annuler la prise en charge de leur commande par le livreur. A l'audience, l'un des restaurateurs a réaffirmé que l'individu, qui utilisait le compte Deliveroo d'un autre, lui avait dit : "Je ne livre pas les Juifs" avant d'annuler la commande devant lui.

L'opposant Alexeï Navalny arrêté dès son retour en Russie

L'opposant russe Alexeï Navalny, de retour en Russie après plusieurs mois de convalescence en Allemagne, où il se remettait d'une tentative d'empoisonnement, a été arrêté dès son arrivée à l'aéroport de Moscou, dimanche 17 janvier. Les services pénitentiaires russes (FSIN) ont confirmé son arrestation et ont précisé qu'il "restera en détention jusqu'à la décision du tribunal" sur son cas. L'opposant a atterri à l'aéroport Cheremetievo peu après 18 heures. Son avion a été dérouté de l'aéroport où il devait initialement arriver, et où l'attendaient ses partisans et la police antiémeute. "Je sais que les affaires criminelles lancées contre moi sont fabriquées de toutes pièces. Je n'ai peur de rien", a-t-il déclaré avant son arrestation.

Décès du philanthrope Sheldon Adelson ; Netanyahu salue "un grand patriote juif"



Lors d'une allocution face aux caméras lors de son passage à l'hôpital Assouta d'Achdod, le chef du gouvernement israélien a tenu à évoquer le décès de son ami et soutien Sheldon Adelson décédé dans la nuit de lundi à mardi des suites d'un cancer à l'âge de 87 ans.

"On se souviendra de lui comme d'un grand patriote juif, c'est une grande perte pour le peuple juif", a déclaré Netanyahu.

Pilier financier du parti républicain, M. Adelson était un fidèle supporter du président américain Donald Trump et du Premier ministre israélien Binyamin Netanyahu.

Un homme arrêté pour avoir vandalisé une synagogue de Montréal

Un suspect devait comparaître devant la justice jeudi dernier à Montréal pour avoir profané une synagogue à Westmount (Canada).

L'homme de 28 ans a été arrêté mercredi après-midi après avoir tagué plusieurs croix gammées sur les portes de la synagogue Cha'ar Hachamayim à Montréal.

Le premier ministre canadien Justin Trudeau a déclaré sur Twitter qu'il condamnait "fermement" la profanation de la synagogue – un geste qu'il a qualifié d'"ignoble" et d'"absolument odieux".

"Nous devons dénoncer la haine antisémite, peu importe où et quand elle se produit", a-t-il soutenu.

ONG IMPACT : Des manuels de l'UNRWA glorifient à nouveau le terrorisme

L'organisme de vigilance israélien IMPACT a découvert qu'une nouvelle série de manuels éducatifs produits par l'UNRWA contenait de l'incitation à la violence et à la haine et glorifiait le terrorisme. Les livres incriminés font partie d'un nouveau programme publié par l'agence pendant la pandémie pour faciliter l'apprentissage à distance et, selon l'étude, "regorge de contenus problématiques qui contredisent les valeurs déclarées de l'ONU". Alors que les manuels de l'AP ont été critiqués par le passé pour leur contenu antisémite, IMPACT a déclaré que "le matériel produit par l'UNRWA est, par endroits, plus extrémiste que le matériel de l'AP". En réponse aux critiques, le chef de l'UNWRA P. Lazzarini a affirmé que le matériel en question avait été publié "par accident".

Les avions de Sundor ne voleront plus le Chabbath



C'est officiel : les avions de la compagnie de charters Sundor - une filiale d'El-Al - ne voleront plus le Chabbath. C'est ce qu'a révélé le magazine économique israélien Globes. Si malgré quelques entorses, la compagnie El-Al tenait son engagement de ne pas faire voler ses appareils pendant Chabbath, il n'en était pas de même de sa filiale Sundor qui pouvait occasionnellement proposer des départs et des atterrissages en plein Chabbath. Près de la moitié des actions de la compagnie ayant été récemment acquises par un jeune entrepreneur orthodoxe, Eli Rosenberg, Sundor pourra donc elle aussi bénéficier du saint jour de repos hebdomadaire.

Elyssia Boukobza



Torah-Box music

1^{ÈRE} PLATEFORME DE MUSIQUE JUIVE

100% CACHÈRE

NON-STOP
MUSIQUE

TOUS LES STYLES

HASSIDIQUE, PIYOUTIM,
MIZRA'HI, VARIÉTÉS...

PLAYLISTS
& MISES À JOUR
QUOTIDIENNES

Des dizaines de
chanteurs

Des centaines de
musiciens

Des milliers de
chansons

www.torah-box.com/music



DISPONIBLE SUR
Google Play



Disponible sur
App Store



Supplément spécial Chabbath

Pour en profiter, veuillez le détacher avant Chabbath...

Bo - Qu'est-ce que la "Zérizout" ?

Il était essentiel d'enseigner aux Bné Israël l'empressement qui sied à l'accomplissement des Mitsvot. La Zérizout est nécessaire car elle vient faire échec aux stratégies du Yétser Hara' qui souhaite refroidir l'homme et assécher son énergie spirituelle.



La lecture de la *Paracha* de cette semaine est particulièrement riche ; elle nous permet d'assister à la libération du peuple juif, et parallèlement, aux premières Mitsvot qui lui sont ordonnées collectivement. La première d'entre elles est relative au calendrier juif et à la sanctification du nouveau mois. La liberté se conjugue ainsi dans le judaïsme avec l'appropriation du temps par l'homme.

Sortir oui, mais vite !

La fin de la *Paracha* décrit le départ d'Égypte, en insistant sur la précipitation avec laquelle ce départ s'opéra. Ce point est bien connu puisque

l'on considère qu'il s'agit de la raison pour laquelle nous consommons des *Matsot* lors de la fête de *Pessa'h*, car en effet, le peuple n'eut pas le temps de laisser fermenter leur pâte.

En outre, nous constatons que cette précipitation a été orchestrée par Dieu, notamment dans la mise en scène du départ de nuit, un bâton à la main, à la hâte... À cet égard, un commentaire de Rachi est intrigant, car il indique que même les distances ont été raccourcies afin de permettre au peuple d'aller plus vite (*Chémot* 12, 37) :

"De Ramsès vers Soukot : Soit une distance de 120 milles qu'ils ont franchie en 1h, comme

il est écrit : 'Je vous ai portés sur des ailes d'aigles' (ibid. 19, 4)."

Ainsi, le peuple juif, fort de près de 600.000 hommes accompagnés de femmes et d'enfants, a pu miraculeusement franchir une distance de 120 milles (une mesure de l'époque), soit plus d'une centaine de km en une seule nuit. Seule une intervention divine a pu opérer ce prodige et réduire la distance que les *Bné Israël* devaient franchir.

Nous avons déjà assisté à un tel miracle au moment où Ya'akov décida de revenir sur ses pas afin d'aller prier à l'endroit où ses pères avaient également prié : il y parvint très rapidement, comme si les distances s'étaient raccourcies. Au-delà du prodige opéré par Hachem, quel symbole souhaite-t-on nous enseigner ici avec cette idée d'empressement ?

De l'empressement dans le service divin

Un des principes essentiels de la Torah est celui de "*Mida Kénéguéd Mida*", mesure pour mesure, c'est-à-dire que D.ieu agit envers l'homme en fonction de son comportement, notamment dans son service divin.

Comme nous l'avons vu, l'un des mérites des *Bné Israël* lors de la sortie d'Egypte fut d'agir avec empressement, voire "avec précipitation". Effectivement, ils ont appliqué toutes les ordonnances relatives à l'agneau pascal et au départ de l'Egypte avec une profonde *Emouna*, sans craindre les conséquences que ces gestes étaient susceptibles d'engendrer (l'agneau était considéré comme une divinité égyptienne).

Ce principe d'empressement ("*Zérizout*" en hébreu) est essentiel dans la '*Avodat Hachem*'. Par exemple, souvenons-nous du zèle incroyable avec lequel Avraham accomplit l'ordre d'amener son fils Its'hak en sacrifice. Le texte écrit en effet qu'il se leva de bon matin et qu'il sella son âne lui-même.

Tous ces détails sont essentiels : Avraham aurait pu traîner des pieds face à une démarche aussi difficile, mais il montra son amour des Mitsvot, peu importe leur difficulté.

Cette disposition d'esprit et de cœur est précisément là où se loge la liberté individuelle des hommes : nous avons certes l'ordre d'accomplir les Mitsvot et en principe, nous ne pouvons pas y échapper. Cependant, nous sommes libres sur les moyens de les accomplir, et évidemment sur le zèle que nous souhaitons y associer (Rav Rozenberg).

La *Zérizout* pour combattre le mauvais penchant

En prescrivant aux *Bné Israël* d'agir rapidement, Hachem semble vouloir nous enseigner cette vérité éternelle : en matière de '*Avodat Hachem*', il faut agir vite et ne pas laisser s'écouler du temps dans l'application des Mitsvot. Au contraire, il faut parvenir à cultiver dans nos cœurs l'urgence de les réaliser ainsi que leur nécessité impérative, et se méfier de la petite voix intérieure qui nous suggère de les différer, d'attendre un peu...

Voilà pourquoi il était essentiel d'enseigner aux *Bné Israël* l'empressement qui sied à l'accomplissement des Mitsvot. La *Zérizout* est nécessaire car elle vient faire échec aux stratégies du '*Yétser Hara* qui souhaite refroidir l'homme dans son rapport à la Torah et aux Mitsvot, asséchant ainsi son énergie spirituelle.

Lorsque l'homme parvient à dépasser cette inertie et à agir avec un zèle vertueux, il parvient alors à surmonter des obstacles mentaux parfois plus imposants que ceux des conditions matérielles. Il est vrai que, bien souvent, les voyages les plus longs et les distances les plus grandes qu'un homme franchit au cours de sa vie sont bien plus intérieures que géographiques.

Voilà aussi probablement le sens des mots du prophète Isaïe qui reprend la métaphore de Rachi relative à la rapidité d'aigle des *Bné Israël* : "Ceux qui mettent leur espoir en D.ieu acquièrent de nouvelles forces, ils prennent le rapide essor des aigles ; ils courent et ne sont pas fatigués, ils vont et ne se lassent point".

Jérôme Touboul



Nouveau Programme AVOT OUBANIM

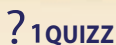
Parachat Bo

Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants



1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique



1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés



1 SOIREE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner



1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux



Pour faciliter la lecture

- ? précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
- 🔍 les indices précédés d'une bulle
- 📖 Les remarques et commentaires sont en retrait

Ainsi, le parent pourra
directement visualiser
les questions, les points
essentiels à traiter, et les
parties qu'il souhaitera
développer avec l'enfant.

PARACHA

Chapitre 10, versets 4 à 6

Dans ce passage, Moché Rabbénou prévient Pharaon que s'il ne
laisse pas les Bné Israël partir, il va recevoir la huitième plaie.

? Quelle est la huitième plaie ?

Bravo ! Les sauterelles, qui vont ravager toute l'Égypte et détruire tout ce que la plaie
précédente n'avait pas détruit.

? Quelle était la plaie précédente ?

Bravo ! La **grêle**. Celle-ci n'avait détruit que les récoltes qui étaient déjà bien sur pied.
Par contre, les récoltes souples, elle les avait fait ployer, sans les détruire. Les sauterelles
allaient donc manger **tout ce que la grêle a épargné**. Et en plus, elles allaient rentrer
à l'intérieur des maisons, des appartements... Cela allait être une plaie comme jamais
l'Égypte n'en a vu depuis son existence...

Le verset 6 se termine par quatre mots bien curieux, qui, en français, correspondent à :
"Il (Moché Rabbénou) s'est tourné, et il est sorti de devant Pharaon."

? Que vient ajouter la précision "Il s'est tourné" ?

Le **Or Ha'haïm Hakadoch** donne une explication formidable : normalement, lorsqu'on
prend congé d'un roi, on sort **à reculons**. On ne donne pas le dos au roi. Et c'est ce que
Moché avait fait jusqu'à présent. Mais cette fois-ci, Moché était "dégouté" de Pharaon.
Car, pour supplier Moché de mettre fin à la plaie de la grêle, Pharaon l'avait appelé et lui
avait dit (cf. chapitre 9, verset 26) : "J'ai fauté, cette fois-ci. Hachem est le Tsadik, et moi

Suite en page 2





PARACHA SUITE

et mon peuple, nous sommes des Récha'im (mécréants)."

Moché avait alors eu un espoir que Pharaon avait enfin ouvert les yeux et fait Téhouva. Mais finalement, une fois la plaie terminée, Pharaon et ses serviteurs **ont de nouveau durci leur cœur, et refusé de laisser partir les Bné Israël.**

Moché a été tellement déçu de la trahison de Pharaon que, dès qu'il a terminé son discours, il s'est tourné et est parti, **sans donner à Pharaon l'honneur dû à un roi.**

Il y a une autre explication extraordinaire dans le Midrash : une fois que Moché a terminé son discours, il a vu que les ministres de Pharaon ont commencé à faire des conciliabules entre eux. Il a compris qu'ils étaient en train de commenter ses propos, et a tourné la tête, pour ne pas entendre ce qu'ils étaient en train de dire,

En cette période où tant de gens cherchent à savoir ce qui se dit, il est bon de se rappeler que nous n'avons pas le droit d'écouter ce que des gens disent entre eux, même lorsque l'on peut supposer qu'ils parlent de nous.

car la Halakha est claire : de même qu'on n'a pas le droit d'entendre du Lachone Hara' (médisance), on ne doit pas tendre l'oreille pour essayer d'entendre ce que des gens sont en train de se dire entre eux.

C'est pourquoi la Torah précise que **Moché s'est tourné**, car, bien qu'il aurait peut-être voulu savoir ce que ces gens disaient de lui, il a dépassé son intérêt personnel, pour faire ce que la Halakha demande. Comme dit un proverbe bien connu : "Il est interdit d'écouter aux portes !". Et on voit que Moché avait raison : les ministres parlaient bien de lui, car, dès qu'il est sorti, ils ont dit à Pharaon, sur un ton de mini-révolte : "Jusqu'à quand cette situation sera pour nous un piège ? Renvoie ces gens-là, et qu'ils aillent servir leur Dieu ! Ne sais-tu toujours pas que l'Égypte est perdue ?!". **Le ton était sévère, on sentait un début de rébellion.** Cela a fait peur à Pharaon, qui a immédiatement rappelé Moché et Aharon.

Chapitre 202, Halakha 3

HALAKHA

Cette semaine, c'est Tou Bichvat. Continuons donc de plus belle notre étude sur les Brakhot ! Il y a une discussion entre le Roch et le Rachba concernant le statut des pépins de fruits, dans les lois de la 'Orla.

? Qu'est-ce que la 'Orla ?

Ce sont les **trois premières années qui suivent la plantation d'un arbre**, et durant lesquelles les fruits de celui-ci sont **interdits à la consommation.**

Le Roch considère que les pépins de fruits ont le même statut que les fruits, et sont donc aussi concernés par les lois de la 'Orla. Le Choul'han 'Aroukh suit cette opinion et dit que, si on mange des pépins de fruits consommables, on fera dessus la même Brakha que celle du fruit lui-même (exemple : on fera "Ha'ets" sur des pépins de pomme, comme pour la pomme elle-même). [On parle évidemment du cas où on mange les pépins de pomme seuls, sans la pomme. Car si on a déjà fait "Ha'ets" sur la pomme, cette Brakha est aussi valable pour ses pépins, et on mangera donc ces derniers **sans Brakha supplémentaire.**] Cependant, de nombreux décisionnaires ne sont pas d'accord avec le Choul'han 'Aroukh, car ils pensent comme le Rachba, qui dit que **les pépins n'ont pas le même statut que le fruit** pour la 'Orla car ils sont seulement accessoires au fruit. C'est pourquoi, d'après eux (et le Rachba), on ne dira pas la Brakha de "Ha'ets" sur les pépins des fruits de l'arbre, même s'ils sont bons.

? Quelle Brakha dira-t-on sur ces pépins ?

Selon le **Michna Beroura**, on dira "**Haadama**", mais de nombreux autres décisionnaires, rapportés dans le **Cha'aré Téhouva**, disent qu'il faut faire "**Chéhakol**".

Le Choul'han 'Aroukh continue en disant que si les pépins sont amers au point d'être immangeables (exemple : pépins

d'orange) et qu'on se force à les manger, on ne fait aucune Brakha dessus. Et il conclut en disant que si on les a rendus mangeables en les faisant cuire, on fera "Chéhakol" avant de les manger. Le **Michna Beroura** rapporte qu'à ce sujet, certains décisionnaires se sont exclamés que le Choul'han 'Aroukh semble ici se contredire.

? Pourquoi ?

Car, puisque le Choul'han 'Aroukh considère que les pépins du fruit sont comme le fruit lui-même, s'ils ne sont pas consommables, il est logique qu'**on ne dise aucune Brakha avant de les manger**, mais si on les a rendus consommables par la cuisson, on devrait faire "Ha'ets" !

? Alors pourquoi le Choul'han 'Aroukh dit-il que lorsque les pépins ont été rendus consommables, on dit "Chéhakol" dessus ?

Certains ont voulu expliquer que, même d'après le Choul'han 'Aroukh, **les pépins immangeables ne sont pas comme une amande amère** (au sujet de laquelle le Choul'han 'Aroukh dit que si on l'a rendue consommable par la cuisson, sa Brakha sera "Ha'ets").

? Pourquoi ?

Car **l'amande, c'est le fruit lui-même**, alors que les pépins de fruits ne sont comme le fruit que lorsqu'ils sont mangeables. S'ils sont immangeables, ils ne sont pas du tout considérés comme des fruits, et même si on les a ensuite rendus mangeables par la cuisson, on ne les a pas, pour autant, rendus fruits. Par conséquent, la Brakha de ces pépins ne peut être que "Chéhakol".



KÉTOUVIM HAGIOPHAGES

Dans ce verset, le roi Chlomo déclare : "Garde mon fils les ordres de ton père, et ne te détourne pas de la Torah de ta mère."

Le Métsoudat David explique que les parents ne cherchent certainement que **le bien de leurs enfants**. Lorsque leur père leur donne des ordres (ou leur mère, des leçons de comportement), c'est certainement pour leur bien et leur construction personnelle. Dans ce verset, le père est choisi pour l'**aspect concret de la Torah** (les ordres et les instructions qu'il donne, parfois même sans les expliquer), et la mère pour l'aspect plus éducatif de celle-ci (car elle ne donne pas forcément des ordres précis et concrets à son enfant, mais prend le temps de lui expliquer les choses). Lorsqu'un enfant a la chance de grandir dans une telle famille (où le père fixe des limites claires, et la mère explique les choses), le meilleur conseil qu'on puisse lui donner est de ne pas refuser les ordres de son père et les conseils de sa mère. Le Ralbag dit que le père dont nous parlons est Hachem : gardons les Mitsvot qu'Hachem nous a données par l'intermédiaire de la Torah !

La **Torah est notre mère**, car elle correspond à notre **Sékhel** (intellect). Elle n'est pas contre nature, contre la réflexion et l'intelligence humaine. Elle s'inscrit dans cette dernière.

Le **Ralbag** donne une deuxième explication : dans la Torah, il y a les Mitsvot et les histoires, et Chlomo nous dit d'accorder la même importance à ces deux parties, de ne nous détourner d'aucune d'elles, car la plupart des histoires de la Torah concernent nos Avot (patriarches) et nos Tsadikim, et nous apprennent à mener une vie droite.

Le **Malbim** dit que la Mitsva, c'est ce que le donneur d'ordre (un père, un patron, etc.) ordonne à celui qui reçoit l'ordre (un enfant, un employé, etc.), ce sont des ordres auxquels il faut obéir, et ce que le verset appelle la Torah, ce sont les enseignements de Emouna (foi), de Moussar (morale), de conception sur la vie, qui sont enseignés tout au long de la Torah. Le verset considère que les Mitsvot à pratiquer sont plutôt énoncées par le père, qui est souvent celui qui oblige l'enfant à faire telle ou telle chose. Même si nous avons parfois l'impression que telle ou telle Mitsva va à l'encontre de notre nature, nous ne devons pas la négliger, en nous disant qu'elle ne nous correspond pas. Nous devons l'appliquer fidèlement, comme un employé exécuterait les ordres de son patron, ou un enfant ceux de son père. Le Malbim explique donc le verset de la manière suivante : si tu t'es habitué à pratiquer les Mitsvot de ton père, il te sera plus facile de rester fidèle à la Torah (au sens : enseignements de comportement, de morale, etc.) de ta mère. En effet, le fait d'obéir aux Mitsvot même lorsque nous avons l'impression qu'elles vont contre notre nature soumet notre nature à l'esprit de la Torah, et nous rend donc plus réceptifs aux enseignements de celle-ci.

A l'inverse, si une personne rejette les Mitsvot, elle abandonnera petit à petit même les enseignements de la Torah (de Emouna, de comportement et de morale), et elle pourra même en arriver à nier les bases de la Dmouna, pour se débarrasser plus facilement du joug de la Torah.

Lorsqu'on garde les Mitsvot, on n'abandonne pas les enseignements (de comportement) de la Torah.

Question

Aviel a commandé un vélo, qui lui fût livré comme prévu, dans les 48 heures. Aviel est satisfait de son achat, mais, à la première utilisation, il se rend compte que les freins ne fonctionnent pas. Il contacte tout de suite le vendeur qui s'excuse, tout en lui expliquant que lorsque le vélo était en cours d'acheminement, une voiture percuta le camion de livraison causant quelques dégâts ; le système des freins de son vélo avait dû être endommagé. Le vendeur se dit alors prêt à le réparer avec plaisir, mais ajoute qu'il ne peut pas

l'échanger, car son stock est épuisé. Aviel refuse et dit qu'il veut un vélo neuf et non un vélo réparé.

Toutes les explications du vendeur lui assurant qu'une fois les freins changés le vélo serait absolument comme neuf et qu'il était même prêt à le dédommager tombèrent dans l'oreille d'un sourd, Aviel voulait à tout prix un nouveau vélo et, le cas contraire, un remboursement complet ?

GUEMARA



Aviel peut-il exiger un remboursement ou devra-t-il se suffire de la réparation ?

A toi !



- Choul'han 'Aroukh (Hochen Michpat) chap. 232, alinéa 5.
- Pricha (sur le Tour) chap. 232, paragraphe 5.
- Netivot Hamichpat (Hidouchim) chap. 232, paragraphe 7.

RÉPONSE

Le cas du Choul'han 'Aroukh ressemble au nôtre, Aviel ne pourrait donc apparemment pas exiger de remboursement. Cependant, le Pricha et le Netivot Hamichpat nous précisent que cela est vrai seulement dans un cas où le problème est mineur et qu'il ne remet pas en cause l'utilisation même de l'objet vendu, mais si le problème est majeur et qu'il remet en cause l'utilisation de l'objet, l'acheteur pourra exiger un remboursement. C'est pourquoi, puisqu'un vélo sans frein est inutilisable, cela rentre donc dans la catégorie de "problème majeur" ; Aviel pourra donc exiger un remboursement total.

CHMIRAT
HALACHONE

en histoire

Rabbi Yéhouda nous enseigne : "Celui qui émet des propos médisants, sa prière n'est pas acceptée par D.ieu." (Zohar, Métsora 53,1)

RÉPONSE DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

Chimon n'a pas le droit de dire à Réouven que la famille de Gad est pauvre, que cette information soit réelle ou supposée. Dire d'une personne qu'elle est pauvre dans ce contexte relève bien du Lachone Hara'.



SEMAINE

CETTE

Réouven continue sa collecte d'argent auprès des familles de son quartier pour participer à l'achat de livres de son Talmud Torah. Il veut aller chez Chimon, mais Gad lui dit : "N'y va pas, sa famille n'est pas aussi aisée qu'on le croit."

A toi !

Gad peut-il parler de cette façon à Réouven de la famille de Gad ?



MICHNA

Cette Michna dit qu'il est interdit de dégager une carrière de pierre de son champ pendant la Chemita.

Avant de poursuivre la Michna, expliquons la situation : il s'agit ici du cas où une personne a découvert, dans le sous-sol de son champ recouvert par de la terre, des blocs de pierre de bonne qualité, qui peuvent être utilisés pour la construction, et elle voudrait, pendant l'année de Chemita, déblayer toute la terre qui recouvre les pierres, pour extraire ces dernières.

Les 'Hakhamim craignent que les gens qui vont la voir travailler dans son champ et remuer la terre de cette manière vont penser qu'elle est en train de préparer son champ pour y semer après la Chemita. C'est pourquoi ils n'ont permis de travailler le champ pour en extraire les pierres de construction qu'à la condition que la Michna va nous énoncer.

La Michna nous dit : "Il ne peut faire cette opération que si on le voit extraire de son champ, par la suite, au moins trois grands cubes de pierres, qui font chacun trois coudées de côté. Car, de chacun de ces blocs, on pourra extraire neuf pierres d'une coudée (qui est la taille nécessaire pour

des pierres de construction), et on aura en tout vingt-sept pierres, ce qui est une quantité raisonnable pour une petite construction.

Le Roch explique que lorsqu'une personne construit une petite construction dans sa maison ou son jardin, les gens ne vont pas enquêter sur ce qu'elle est en train de construire. Ils se diront qu'à leur connaissance, cette personne ne construit pas un immeuble en ville, mais qu'elle a peut-être décidé de faire un petit aménagement dans sa propriété.

Selon le Barténora, dans ce cas, elle a le droit de déblayer son champ pour extraire les pierres, mais, autrement, ce sera interdit, car les 'Hakhamim craignent beaucoup le regard des gens, qui peuvent soupçonner leur voisin de travailler son champ pendant la Chemita.

D'autres commentateurs expliquent que la permission concernant les trois blocs de pierre s'applique même dans le cas où la personne qui extrait les blocs est satisfaite d'avoir fait cela, car cela prépare son champ et l'améliore pour y semer l'année suivante.

Les commentateurs (Barténora, Roch, Rambam, Tiférèt Israël) discutent sur place pour savoir si la permission des trois blocs de pierre s'applique uniquement lorsque la personne déblaye les pierres pour faire une petite construction ou même lorsqu'en le faisant, elle pense aussi à améliorer son champ.

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la Publication : David Choukroun | Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'an'an Moche Smietanski, Alexandre Roseblum



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements :

☎ 01 77 50 22 31

📞 +972 584 28 09 53

✉ avotoubanim@torah-box.com



Le Kaddich à 1 million d'euros

"J'aimerais proposer au Rav une offre que vous ne pouvez refuser : je suis prête à m'engager à donner 400.000 Chékels à la Tsédaka par votre intermédiaire, si au moins pour une fois, pour un Kaddich, vous n'appellez pas mon frère à l'intérieur..."



Un jeune Avrekh originaire du centre d'Israël donnait des cours quotidiens dans une petite localité du Charon. Dans cette ville, vivait un Juif religieux décédé six mois plus tôt, qui laissa un garçon et une fille non respectueux de la Torah et des Mitsvot ainsi qu'un... héritage de 12 millions de Chékels : (soit 3 millions d'Euros) ! L'homme avait préparé un testament signé par un avocat : le fils héritait de dix millions et la fille, de deux millions. Mais tout ceci, à une condition : le fils devait réciter chaque jour le Kaddich, sans manquer un seul des trois offices quotidiens, chaque jour de la première année suivant son décès. Si le fils ne respectait pas sa condition – le testament serait divisé équitablement : le fils recevrait 6 millions, et même chose pour la fille !

En lisant le testament, la jeune femme fut rassurée. Connaissant le peu d'intérêt porté par son frère à la religion, elle était persuadée qu'il ne parviendrait pas à être assidu trois fois par jour, tous les jours pendant une année, pour

réciter le Kaddich. Elle décida dès lors de louer les services d'une société de détectives qui suivrait son frère de près et saisirait l'instant où il manquerait un Kaddich. Ainsi, pensa-t-elle, elle obtiendrait rapidement 4 millions de Chékels de plus ! Mais tout ne se passa pas comme prévu....

Le Kaddich de l'assidu

Revenons à notre cher Avrekh. Il donnait son cours dans cette localité, entre Min'ha et 'Arvit. Le fils du défunt venait chaque soir à la prière de Min'ha, récitait le Kaddich, puis attendait patiemment le Kaddich de la prière de 'Arvit.

A vrai dire, le fils n'était jamais resté au cours qui avait lieu entre Min'ha et 'Arvit. Dès la prière de Min'ha achevée, il fuyait au-dehors et il ne lui était jamais venu à l'esprit de rester dans la synagogue pour écouter quelques mots de Torah. Jusqu'à la prière de 'Arvit, l'homme était assis au-dehors, bavardait, s'ennuyait, consultait son smartphone...



Le fils avait expliqué à l'Avrekh qu'il venait tout spécialement pour réciter le *Kaddich* à la mémoire de son père. L'Avrekh était bienveillant avec lui et chaque soir, à la fin du cours, il sortait dehors pour lui annoncer que la prière de 'Arvit commençait. Celui-ci mettait alors ses affaires de côté, entraînait pour prier et réciter le *Kaddich* à la synagogue.

Les détectives de la société concentraient leurs efforts sur ces heures entre *Min'ha* et la prière du soir, attendant patiemment que le fils s'oublie au dehors et manque la prière de 'Arvit... Mais ils n'y parvinrent pas ; le "coupable" en était notre *Avrekh*, qui veillait toujours à appeler le fils à se joindre au *Minyan*...

Proposition... pas très Cachère !

La sœur comprit qu'elle investissait de grandes sommes d'argent pour rien et décida de changer de tactique. Elle obtint le numéro de téléphone de l'Avrekh à qui elle téléphona. Elle se présenta et expliqua les enjeux derrière le *Kaddich* de son frère, ajoutant qu'elle "perdait" de l'argent à cause de son *Kaddich* d'une valeur de quatre millions de Chékels.

"Je suis certaine que si vous n'appellez pas mon frère à l'intérieur, même une fois, il ne fera pas attention que l'on commence à prier, et je gagnerai cette somme immense. C'est pourquoi j'aimerais proposer au Rav une offre que vous ne pouvez refuser : je sais qu'il y a dans votre communauté des démunis et des organismes de *Tsédeka* qui ont besoin de fonds ; je suis prête à m'engager à donner 400.000 Chékels, par votre intermédiaire, si au moins pour une fois, pour un *Kaddich*, n'appellez pas mon frère à l'intérieur..."

L'Avrekh se rendit à *Bné Brak*, auprès du *Roch Yéchiva*, le *Gaon Rav Aharon Leib Steinman* et lui exposa l'histoire ainsi que la singulière proposition émise par la jeune femme.

Mieux que 4 millions, des diamants !

La réaction du Rav fut la suivante : "Que D.ieu préserve de répondre favorablement à la demande de la sœur, car il faut que vous

vous souciez du *Kaddich* du défunt du mieux possible. Vous ne devez faire aucun calcul en faveur ni de l'un ni de l'autre. Vous devez uniquement vous soucier du bien du défunt, car tout *Kaddich*, de chaque Juif, est extrêmement important !"

L'Avrekh reçut la *Brakha* de réussite du Rav, et continua d'agir comme avant : il sortait chaque soir à l'issue du cours pour appeler le fils à réciter le *Kaddich* à la mémoire de son père.

Comment cette histoire se dénoua-t-elle ?, demanderez-vous. Le fils continua à dire le *Kaddich* semaine après semaine et un soir, après 'Arvit, il s'adressa soudain à l'Avrekh : "Dites-moi honnêtement, cela ne vous vexe pas que je sorte chaque soir de la synagogue entre les deux offices, sans prendre la peine de vous écouter ?"

L'Avrekh sourit et répondit sur un ton aimable : "Je distribue des diamants aux auditeurs. C'est vous qui y perdez..."

- Des diamants ?, s'étonna le fils.

- Oui, même plus que des diamants ! Venez une fois et vous verrez."

Le lendemain, l'homme déploya un effort surhumain et décida de rester écouter le cours. Il écouta, captivé... Après avoir été impressionné par les paroles de Torah entendues au cours, il décida de rester également le lendemain. Et ainsi de suite les jours suivants... Deux mois s'écoulèrent de cette façon : il ne manqua pas même un seul cours ! Et aujourd'hui... cet homme a commencé à observer le Chabbath !

Il ne fait aucun doute que du Ciel, son défunt père éprouve une immense satisfaction, non seulement de la récitation du *Kaddich*, mais surtout de son fils qui se rapproche quotidiennement de la pratique de la Torah et des Mitsvot et ce, grâce à la détermination de l'Avrekh à ne pas lui faire manquer un seul *Kaddich* et grâce aux directives données par le Rav Aharon Leib Steinman.

Rav Erez 'Hazani

HALAKHOT

1. Accompagner une accouchée à l'hôpital le Chabbath, permis ?

> Oui, pour le mari ou autre personne dont elle aurait besoin pour accoucher. On autorise cela pour la rassurer et éviter que sa peur ne la mette en danger (*Iguérot Moché, Ora'h 'Haïm 132*).

2. Prêter mon lit conjugal à mes parents, permis ?

> Oui. La seule interdiction à ce sujet est de dormir dans des draps utilisés par un homme au préalable. Une fois lavés, c'est permis.

3. Un yaourt avec la prière du matin, permis ?

> Non, la seule permission avant *Cha'harit* est de boire : eau, thé ou café (même sucré). Le reste est interdit, sauf raisons médicales, car on remplit d'abord ses obligations spirituelles avant les matérielles (*Choul'han 'Aroukh, Ora'h 'Haïm 89, 3*).

Les lois du langage

Le 'Hafets 'Haïm nous enseigne que l'interdit de médisance concerne également l'ignorant en Torah, et à plus forte raison

l'érudit, ce qui est plus grave encore. Ne nous laissons pas séduire par les arguments du mauvais penchant selon lesquels les véritables érudits en Torah n'existent plus de nos jours. Bien au contraire, toute personne qui, aujourd'hui, est capable de répondre à une question de *Halakha*, de Loi juive, est considérée comme un *Talmid 'Hakham*, érudit en Torah à ce sujet.

Hiloula du jour

Ce mercredi 14 Chevat (27/01/21) tombera la *Hiloula* du Rav Its'hak Abi'hssira.

Fils de Rabbi Yaakov Abi'hssira, surnommé le *Abir Yaakov*, et oncle de Baba Salé, il est l'auteur du célèbre chant *A'oufa Echkona*, qu'il écrivit à l'âge de 12 ans seulement. Sa *Hiloula* est célébrée chaque année par des milliers de Juifs.

N'oubliez pas d'allumer une bougie en son honneur afin que ce *Tsadik* prie pour vous !

**Une perle sur la Paracha**

"Et les enfants d'Israël avaient de la lumière" ("...ולכל בני ישראל היה אור"), nous précise le texte lors de la plaie des ténèbres (*Chémot 10, 23*).

Les initiales de ces mots en hébreu forment le terme "אוהבי", qui signifie "mes bien-aimés". En effet, seuls les bien-aimés d'Hachem, les enfants d'Israël, bénéficièrent de lumière durant la terrible plaie des ténèbres qui s'abattit sur l'Egypte.

De même, les dernières lettres de "ולכל בני ישראל" forment le mot "ליל" qui signifie "nuit" ou "veille"; et ce, pour faire allusion à la nuit de la *Bédikat 'Hamets*, que nos Sages appellent aussi "lumière" de par sa grande sainteté (*Pri Hamigdan*).

Kiddouch Hachem, LA Mitsva de notre génération

Sanctifier le Nom de D.ieu s'applique à chaque Juif. Chaque décision, chaque mot articulé et action doit être précédé d'une question : mon attitude fera-t-elle honneur au peuple juif et au Tout-Puissant ? D.ieu sera-t-Il fier et aura-t-Il le sentiment que j'ai fait avancer Sa cause ?



Lorsque nous pensons à la sanctification du Nom divin, nous avons tendance à penser au martyr. Mais le sens littéral du *Kiddouch Hachem* nous guide plutôt sur la manière de vivre comme un Juif.

Quand D.ieu est fier de moi

Le Rabbi de Slonim explique que le *Kiddouch Hachem* n'est pas simplement une Mitsva comme les autres. Elle est essentielle à notre identité. La manière dont je parle, je mange, je me conduis avec autrui, fais des affaires ; ce que je regarde, je dis, là où je me rends, tous ceux-là sont autant d'occasions de réaliser du *Kiddouch Hachem*.

Ce commandement s'applique à chaque Juif. Chaque décision, chaque mot articulé et action doit être précédé d'une question : mon attitude fera-t-elle honneur au peuple juif et au Tout-Puissant ? D.ieu sera-t-Il fier et aura-t-Il le sentiment que j'ai fait avancer Sa cause, ou failli à ma mission ?

Rav Elyashiv fit un jour remarquer que chaque génération a une Mitsva importante pour son époque. Il estimait que la Mitsva du jour était de vivre *'Al Kiddouch Hachem*.

La forme du verbe employée par la Torah pour nous prescrire de sanctifier le Nom d'Hachem

est "*Vénikdacht*" au *Nifal*, la forme simple et passive du verbe. Rav Nissan Alpert explique que la Torah a recours à cette forme spécifique car si elle nous avait demandé de sanctifier activement le Nom de D.ieu, on aurait pensé qu'il fallait chercher pour cela des occasions publiques avec du cérémonial.

Au lieu de cela, la Torah nous rappelle ici que la plupart des opportunités de *Kiddouch Hachem* ne sont pas à grande échelle, ne sont pas préméditées et ne nécessitent pas que l'on sacrifie sa vie. L'essence de la sanctification du Nom d'Hachem est contenue dans les aspects quotidiens et ordinaires de notre vie !

Pas d'article anti-Israël chez nous

Rabbi Berel Wein eut un jour rendez-vous avec le rédacteur en chef du journal *Detroit Free Press*. Après les présentations, le rédacteur lui relata l'histoire suivante : sa mère, Mary, avait immigré en Amérique depuis l'Irlande. C'était une jeune fille de 18 ans ignorante, une paysanne. Elle fut embauchée comme domestique au domicile d'une famille juive religieuse. Le chef de famille était le président de la synagogue orthodoxe du quartier. Mary ne connaissait rien au judaïsme et n'avait jamais rencontré de Juif avant son installation en Amérique.

Au mois de décembre, la famille partit en vacances et laissa Mary s'occuper de la maison. Ils devaient rentrer le soir du 24 décembre et Mary réalisa qu'ils n'avaient pas encore acheté de sapin de Noël. Ça la préoccupait beaucoup et, à l'aide de l'argent que la famille lui avait laissé, elle acheta non seulement un sapin, mais aussi toutes sortes de décorations.

Au retour de la famille, ils aperçurent le sapin de Noël par la fenêtre du salon et le reste de la maison décorée. Ils pensaient s'être trompés de maison, mais non, il s'agissait bien de la leur !

Le chef de famille entra dans la maison, en se demandant comment il allait bien pouvoir expliquer la présence chez lui d'un sapin aux membres de sa synagogue... Pendant ce temps, Mary attendait avec impatience l'arrivée de la famille pour leur faire découvrir la belle surprise qu'elle leur avait préparée.

En entrant dans la maison, le chef de famille convoqua Mary dans son bureau. Il lui dit : "De toute ma vie, personne n'a jamais eu un geste aussi beau pour moi". Puis il prit un billet de 100 dollars – une très grande somme en pleine Dépression – et le lui offrit.

C'est uniquement après cette conversation qu'il lui expliqua gentiment que les Juifs n'ont pas de sapin de Noël chez eux.

Au terme de son récit, le rédacteur confia à Berel Wein : "C'est la raison pour laquelle il n'y a jamais eu d'éditorial critique sur Israël dans le *Detroit Free Press* depuis que j'occupe le poste de rédacteur en chef, et il n'y en aura jamais tant que j'occupe ce poste."

"Faire le Juif" ?

La réaction de ce Juif à l'erreur de Mary n'était pas calculée en fonction du fait que son fils deviendrait le rédacteur en chef d'un puissant média, en position d'aider Israël. Il agit de cette façon car c'est ainsi qu'il fallait agir.

Notre mission consiste à rehausser l'honneur et l'admiration de D.ieu, afin que nos collègues ou voisins, lorsqu'ils nous quittent, se disent : c'est cela, un Juif de Torah. Il est honnête, respectueux, c'est un homme moral et humble.

Le dictionnaire de Webster a toujours une définition de l'expression "faire le Juif" : "négocier vivement ; faire baisser les prix." Notre mission est de faire en sorte que les dictionnaires inscrivent à l'entrée "faire le Juif" : être bienveillant, intègre, bon et vertueux.

Donnez un pourboire au voiturier et montrez votre reconnaissance au serveur : vous avez fait un *Kiddouch Hachem*. Si, en revanche, vous êtes pingre ou manquez de reconnaissance, vous êtes l'auteur d'un *'Hiloul Hachem*. Tenez la porte à la personne derrière vous ou dites bonjour à l'agent de sécurité, vous avez fait un *Kiddouch Hachem*. Si vous passez devant eux ou laissez la porte leur claquer au visage, vous avez failli à votre mission. Soyez honnête, digne de confiance et fiable, vous avez sanctifié le Nom de D.ieu.

Puissions-nous ne jamais être forcés de mourir *'Al Kiddouch Hachem*, et trouver le courage de faire chaque jour des choix qui créeront dans leur sillage un *Kiddouch Hachem* !

Rabbi Efreim Goldberg

Dépression - Conflits parentaux - Solitude - Négligence - Harcèlement - Violence - Dépendance etc...



La Ligne d'Écoute

Une équipe de Thérapeutes & Coaches à votre écoute du matin au soir
de manière confidentielle et anonyme.



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/ecoute



Torah-Box Magazine | n°135



Tou Bichevat : Où sont nos racines ?

La feuille peut voler au gré du vent et se laisser porter loin du tronc et des racines, qui eux ne bougent pas, qui nous attendent solides et patients pour le jour où nous souhaiterions revenir à la maison...



À l'approche de la fête de *Tou Bichevat*, j'aimerais partager avec vous une réflexion purement "végétale" que j'ai eue il y a quelques années et qui ne m'a pas quittée depuis.

Lorsque j'étais enfant, je me rappelle que ma mère avait son "petit coin"; il s'agissait d'un espace botanique où elle faisait pousser toutes sortes "d'herbes", comme mes frères et moi aimions les appeler. Je me rappelle de la joie qui l'habitait lorsqu'elle s'occupait de ses plantes, elle les bichonnait. Il nous est même déjà arrivé de la surprendre en train de leur parler. On la taquinait souvent à ce sujet d'ailleurs, mais rien ne l'atteignait. Son bonheur l'emportait sur tout le reste. Autant vous dire que si nous avions le malheur de nous approcher un peu trop de son "espace", qui plus est, avec un ballon au pied, nous passions un mauvais quart d'heure.

Des plantes qui racontent une histoire

Les années passaient, et nous avons compris que cet espace était particulier et important, mais nous ne savions pas pourquoi. Un soir, le soir de *Tou Bichevat*, ma mère qui nous avait jugés suffisamment matures, a profité de la magie de l'instant pour percer le mystère au grand jour.

Je m'en rappelle comme si c'était hier. Nous étions en train de lire, et, avec sa voix douce

qui la caractérisait, elle nous a dit : "Ces plantes font partie de ce que nous sommes, elles sont notre histoire". Devant nos yeux interloqués, elle s'expliqua : "Chaque plante évoque un souvenir de mon enfance. Vous, les enfants, avez vos albums photo pour collectionner vos souvenirs. Moi j'ai mon 'coin'".

En fait, elle avait récupéré les boutures de tous ces endroits à tous ces moments donnés, la plante du jardin devant son lycée, la plante de sa grand-mère chez qui elle allait tous les dimanches, la plante que son père avait offerte à sa mère à sa naissance. Son coin prenait vie sous nos yeux, il nous racontait, il nous touchait. Je me rappelle avoir posé des dizaines de questions ce soir-là. Mes frères aussi. Nous voulions tout savoir, tout connaître, tout comprendre. Nous réalisions que notre mère n'avait pas été notre mère toute sa vie, elle avait un passé, elle avait une histoire que nous ne connaissions pas, et de laquelle nous voulions connaître chaque détail.

Ce soir-là, j'ai eu du mal à m'endormir. Comment ces herbes, qui étaient sans importance il y a encore quelques heures, desquelles nous nous étions tellement moqués, que nous avions mal traitées "juste pour rire", étaient devenues une partie de nous-mêmes, une partie de notre famille ?



L'arbre, symbole de la famille

Puis, ça m'est venu comme une évidence. L'arbre est clairement le symbole de la famille. Je tenais là un des merveilleux messages de *Tou Bichevat*.

En effet, lorsque ma mère enlève les mauvaises herbes qui poussent autour de sa plante, lorsqu'elle l'arrose, lorsqu'elle se soucie de son apport suffisant en chaleur et lumière, elle ne fait pas uniquement de la botanique, elle se souvient d'où elle vient, elle se rappelle des valeurs que chacune des personnes marquantes de sa vie lui a transmises, elle immortalise son histoire.

Un arbre est composé de racines cachées dont on sait qu'elles existent, mais que nous ne voyons pas – nos ancêtres, du tronc – nos parents, qui sont là, qui nous soutiennent, et que l'on peut voir, et des feuilles – nous-mêmes. On est ce qu'il y a de plus fragile dans notre histoire, la feuille peut voler au gré du vent et se laisser porter loin du tronc et des racines, qui eux ne bougent pas, qui nous attendent solides et patients pour le jour où nous souhaiterions revenir à la maison.

On aura découvert, visité, on aura même pensé qu'on pouvait trouver mieux ailleurs, mais, au final, on se rend compte qu'on ne se sent bien et chez soi nulle part ailleurs qu'à la maison.

Nos racines, notre force

Nos parents, et surtout nos grands-parents, sont la garantie de notre histoire. Ils nous disent : "Rappelle-toi d'où tu viens, mon enfant, rien ne sert de chercher loin, ta place est là auprès de nous. Nous nous sommes battus pour avoir cette famille, nous avons contré tellement de personnes qui voulaient nous déraciner, nous enlever ce que nous sommes, notre judaïsme, notre foi, notre vérité, nous avons fait la guerre à tellement d'idéologies qui auraient pu détruire notre peuple et notre essence.

Nous nous sommes battus pour tes parents et pour toi, pour que tu puisses profiter de cette

liberté que nous n'avons pas et dont nous ne voulons pas, mais ne fais pas de cette liberté une rupture, ta famille est là, ta place est auprès de nous."

Les racines sont notre force, c'est d'elles que nous puisons notre vie. Elles nous donnent sans limite, sans condition. Les racines sont le début de notre histoire. On ne peut pas vivre notre existence sans se demander comment et au prix de quels sacrifices nous pouvons flotter au gré de l'air et du soleil, par quels mérites nous pouvons vivre notre judaïsme pleinement et librement.

Ce soir-là, je me découvrais l'âme d'un jardinier à la main verte. Je voulais creuser et découvrir notre histoire. Je voulais rendre hommage à mes ancêtres, je voulais les rendre fiers, eux, mes racines, grâce à qui je suis là, aujourd'hui, et maintenant !

Myriam H.

VOTRE **PUBLICITÉ** SUR



Torah-Box
MAGAZINE

Une visibilité unique

- 10.000 exemplaires distribués en France
- Dans près de 400 lieux communautaires
- Publié sur le site Torah-Box vu par plus de 250.000 visiteurs chaque mois
- Magazine hebdomadaire de 32 pages
- Des prix imbattables

Contactez-nous : Yann Schnitzler
✉ yann@torah-box.com ☎ 04 86 11 93 97



Tou Bichevat pour une femme seule

Une femme seule est-elle obligée de faire *Tou Bichevat* ?



Réponse de Rav Gabriel Dayan

Même si la femme n'est pas seule, elle n'a pas l'obligation de "faire *Tou Bichevat*". Cependant, il lui est absolument possible de réciter les *Brakhot* avant la consommation de fruits et de gâteaux, et de conclure avec des *Téhilim* et des prières concernant la *Parnassa* pour l'année à venir.

Les festivités organisées le soir de *Tou Bichevat* et les repas servis en l'honneur de ce jour ne sont pas une obligation. Il s'agit d'une coutume qui a vu le jour et qui s'est répandue durant ces derniers siècles et qu'il est bien de perpétuer.

Dans la plupart des milieux ashkénazes, *Tou Bichevat* n'est pas mis en relief de la même manière que dans les milieux séfarades. Je suis à votre disposition, *Béézzrat Hachem*, pour toute question supplémentaire.

Piercing interdit pour un homme, pourquoi ?

J'ai lu plusieurs questions sur le fait qu'un homme ne peut pas se percer l'oreille. En revanche, j'aimerais savoir pourquoi et savoir si, en suivant des règles, cela devient autorisé ?



Réponse de Rav Avraham Garcia

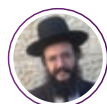
Il y a deux interdits lorsqu'un homme veut mettre une ou deux boucles d'oreilles :

1. Celui de ne pas ressembler à une femme (*Parachat Ki Tétsé* 22, 5 et *Choul'han 'Aroukh Yoré Dé'a* 182), et il est possible que, si la majorité des hommes d'un pays percent leurs oreilles, cet interdit trouve une dérogation (comme pour les parfums pour hommes de nos jours et dans certains pays, ainsi que de se raser le corps pour un homme).

2. Celui de copier les non-juifs dans leur habillement et comportement, surtout si ce bijou ne fait que témoigner d'un comportement "cool", pour ne pas dire parfois dévergondé (*Choul'han 'Aroukh* et *Rama Yoré Dé'a* 178, 1 ; *Gaon* alinéa 7, qui est encore plus strict à ce sujet et interdit toute copie des non-juifs).

Tunisien, prononcer le "Vav" [waw] ?

En Tunisie, on prononce souvent le Vav en disant [waw]. Mon père étant tunisien, dois-je moi aussi prononcer ainsi ? En fait, est-ce que c'est comme un Séfarade qui prie en ashkénaze ?



Réponse de Rav Gabriel Dayan

En effet, dans les communautés tunisiennes, la prononciation du Vav est différente de celle du Veth (*Beth* sans point à l'intérieur).

Le Vav se prononce [waw]. Exemple : וַיֵּאמֶר se prononce *Wayomer* (voir les *Klalé Hakria* au début du *Sidour Ich Matslia'h*). Donc, vous devez suivre la coutume de vos parents.

Quelle est la bénédiction sur l'ail et l'oignon ?

L'ail et l'oignon sont assez spéciaux quand on les mange seuls, d'ailleurs on les consomme rarement seuls. Quelle *Brakha* récite-t-on si on les consomme seuls ?



Réponse de Binyamin Benhamou

1. L'habitude est de consommer l'ail et l'oignon crus, mais comme ils sont piquants, on les mange habituellement accompagnés avec d'autres aliments comme dans la salade ou le pain.
2. L'ail et l'oignon se mangeant difficilement seuls, ils perdent leur bénédiction originale et on récitera sur ces aliments la bénédiction "*Chéhakol Nihya Bidvaro*" (*Taz, Maguen Avraham*, Rav Ofir Malka dans *Halikhot Brakhot* p.89), comme c'est le cas d'ailleurs pour le piment (très) piquant.
3. Cependant, une personne en particulier qui a l'habitude de consommer ces aliments seuls et qui en prend du plaisir récitera la bénédiction originale "*Boré Péri Haadama*".

Mettre *Talith* & *Téfilin* plusieurs fois par jour

Peut-on mettre le *Talith* et les *Téfilin* plusieurs fois par jour ? Si oui, doit-on à chaque fois faire la *Brakha* correspondante ?



Réponse de Rav David Cohen

Il est possible de les mettre plusieurs fois par jour, mais il ne faut pas agir ainsi en public, étant donné que cela n'est pas l'habitude et que cela pourra donc être considéré comme de la "*Youhara*", un sentiment de supériorité face aux autres.

Si vous priez seul sans *Minyan*, ce problème ne se pose pas, mais il serait plus judicieux de commencer d'abord par faire ce qui est primordial, comme le fait d'aller prier avec *Minyan*.

Il convient toutefois de mentionner que certaines communautés ont l'habitude de remettre le *Talith* et les *Téfilin* lors de *Min'ha* d'un jour de jeûne dans le but de compléter les 100 bénédictions que l'on doit réciter tous les jours (*Atérèt Avot* vol. 2, 26,7 qui rapporte qu'ainsi était la coutume au Maroc).

Et, étant donné qu'il y a forcément eu un "*Hesséa'h Hada'at*" (déconnexion de l'esprit de la Mitsva) depuis la première pose du *Talith* ou des *Téfilin*, il faudra alors réciter de nouveau les bénédictions.

Cacheroute • Pureté familiale • Chabbath • Limoud • Deuil • Téchouva • Mariage • Yom Tov • Couple • Travail • etc...



Une équipe de Rabbanim répond à vos questions (halakha, judaïsme)
du matin au soir, selon vos coutumes :



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/question



Le non-Juif qui souhaitait porter les *Téfilin*



Voici la question intéressante qui nous parvint de la communauté juive d'Amsterdam, en Hollande.

Suite à une recrudescence des actes d'antisémitisme en notre ville, en raison de facteurs islamistes hostiles, la police locale a choisi d'adopter une méthode innovante pour éradiquer ce phénomène redoutable qui met en jeu la vie des Juifs : des policiers et enquêteurs hollandais se déguisent en Juifs *'Hassidim* et, ainsi vêtus de l'habit traditionnel, ils patrouillent dans les faubourgs et synagogues, de telle sorte que les terroristes ne peuvent se douter qu'il s'agit de policiers.

De cette façon, la police parvient à se saisir par ruse des attaquants.

Ces derniers temps, l'un des policiers hollandais fréquente notre synagogue matin et soir, de manière très régulière. Il a l'air d'un *'Hassid* de souche : durant la prière, il tient son *Sidour* en mains, balance son corps et remue les lèvres... Il nous a demandé : "Chaque matin, vous posez

sur vos têtes ces "cubes noirs" reliés à des lanières.

Or, pour mener à bien notre mission, il nous faut parfaitement vous ressembler. Pourriez-vous me donner un boîtier noir que je puisse également poser sur ma tête ?"

Il paraît clairement que le port des *Téfilin* par le policier non-juif ne relève pas de l'urgence vitale mais d'une "préférence, a priori"; par conséquent, nous voudrions savoir s'il nous est permis de donner des *Téfilin* à ce non-Juif ou s'il serait préférable de s'en abstenir.



Le Rambam (*Hilkhot Mélahkim* 10, 10) note : "Lorsqu'un non-Juif souhaite réaliser une Mitsva de la Torah pour en percevoir une récompense, on ne l'empêche pas de la réaliser comme il se doit..." Le Radbaz commente ainsi ces propos : "Pour ce qui est des préceptes requérant de la *Kédoucha*, comme les *Téfilin*, le *Séfer Torah* et la



Mézouza, j'ai tendance à interdire aux non-Juifs de les réaliser."

A la lumière des mots du *Radbaz*, il semble qu'il ne faille pas laisser le non-Juif porter les *Téfilin*, le cas n'impliquant pas présentement d'urgence vitale.

Les *Téfilin* matérialisent un "ornement" particulièrement destiné au peuple juif ["Car le Nom d'Hachem est invoqué sur toi": il s'agit des *Téfilin* de la tête (*Ména'hot* 35b)] et c'est la raison pour laquelle un non-Juif ne peut se parer de cette distinction.

Nous conseillons donc de confier au policier non-juif des boîtiers vides qui n'ont pas été fabriqués avec l'intention de *Kédoucha* des *Téfilin*, mais qui ne manqueront pas de compléter habilement son déguisement.

En ce qui concerne le port des *Tsitsit* par les policiers non juifs, nous avons certes appris dans le *Choul'han Aroukh* (*Ora'h 'Haïm* 20, 2) qu'il

n'est pas permis de vendre ou de confier à un non-Juif un *Talit* à franges, à cause d'un certain danger. Toutefois, les hommes de police dans le cadre de notre question ne sont en aucun cas susceptible du danger mentionné en tant que policier, leurs actes étant au contraire destinés à arrêter les criminels.

C'est pourquoi, dans de telles circonstances, il est permis de leur confier des *Tsitsit* (consulter le *Michna Béroura* sur ce point, 107)

En résumé, il ne faudra pas confier au policier non-juif des *Téfilin* cachères, mais on pourra lui confier des *Téfilin* composés de boîtiers vides.

Rav Its'hak Zilberstein

Pour égayer votre table de Chabbath, commandez sans plus attendre les livres Ahat Chaalti, volume 1, 2 ou 3 au : 02.37.41.515 ou www.torah-box.com/editions

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI TORAH-BOX RADIO
ET ÉCOUTEZ VOTRE RADIO PRÉFÉRÉE

✓ **PARTOUT**
✓ **ET À N'IMPORTE**
QUELLE HEURE DE LA JOURNÉE
TORAH & SIM'HA 24H/24

DISPONIBLE SUR Google Play Disponible sur App Store



Soupe veloutée de patate douce

La soupe de patates douces est parfaite pour faire le plein de vitamines et pour régaler sa famille. Cette soupe toute douce à la belle couleur vous fera oublier le froid de l'hiver.

Ingrédients

- 1 c. à soupe d'huile d'olive
- 1 gros oignon
- 2 gousses d'ail
- 2 patates douces
- 2 carottes
- 3 pommes de terre
- 700 ml d'eau
- Sel et poivre



 Pour **4 personnes**

 Temps de préparation : **30 min**

 Temps de cuisson : **40 min**

 Difficulté : **Facile**

Réalisation

- Coupez l'oignon et l'ail en petits dés et faites-les faire revenir dans l'huile pendant 5 min jusqu'à ce qu'ils soient translucides.

- Coupez les patates douces, les pommes de terre et les carottes en petits morceaux, puis ajoutez-les aux oignons. Poursuivre la cuisson 5 min.

- Après les 5 min de cuisson des légumes, ajoutez l'eau, sel et poivre. Faites cuire environ 30 min.

- Une fois la cuisson terminée, mixez le tout finement au blender ou au mixer plongeant en ajustant la consistance du velouté en ajoutant de l'eau, jusqu'à obtenir le velouté souhaité (personnellement, je préfère mettre moins d'eau à la cuisson et ajuster à la fin).

- Servez bien chaud dans des bols ou des assiettes creuses, décorez d'un filet de crème/lait de coco et servez avec des croûtons.

Bon appétit !

Annaëlle Chetrit Knafo

Deux bonnes blagues & un Rebus !



Mon mari a trouvé un cafard dans la cuisine.

Après l'avoir tué, il a vidé les armoires, a tout nettoyé et tout remis en ordre. Demain je mettrai le cafard dans la salle de bain.



"Coucou chéri, je suis rentrée !

- Ah super. Ca va ?

- Oui... Euh j'ai une bonne et une mauvaise nouvelle à t'annoncer.

- Commence par la bonne.

- Les airbags fonctionnent à merveille !"

Rebus
Par Chlomo Kessous

Diminue tes affaires et étudie plus de torah puis sois humble


REFOUA-CHELEMA
 POUR LES MALADES DU 'AM ISRAEL

Prions pour la guérison complète de

Esther bat Khomsa	Yentel Esther bat Simha Juliana	Nicole bat Miriam
Rabbi Amram Gabbay ben Sol	Chlomo 'Hay Ben Guila	Rabbi Menahem Haïm ben Tamar
Eliyahou Claude ben Gazala	Paul Shlomo ben Simon	Nathanael ben Deborah Myrienne Frieda
Reouven ben Nissim	Omer ben Yaëlle Emma	Marianne bat Nina
Cynthia Hanna Simha bat Sarah	Sarah bat Talia Dalia	Claudine Sarah bat Julie

Vous connaissez un malade ? Envoyez-nous son nom
www.torah-box.com/refoua-chelema



Editions Torah-Box
 présente

RABBI YAAKOV EDELSTEIN
 une conduite exemplaire



À cours des chapitres qui dessinent avec plus de précision le portrait d'un homme à la grandeur insaisissable, les auteurs, qui ont eut le mérite de le côtoyer personnellement pendant de longues années, nous font découvrir son amour illimité pour le peuple juif, son assiduité à l'étude de la Torah, son humilité insondable comparée à sa réelle envergure spirituelle... Les auteurs, le couple Yédidya & Sivan Rahav-Méir est célèbre dans le paysage audiovisuel israélien.

Commandez dès maintenant !

1

Internet (carte bancaire) www.torah-box.com/editions

2

Téléphone 01.80.91.62.91 (France) - 077.466.03.32 (Israël)

**NOUVEAU
SITE WEB !**

B"H

LE GUIDE DES ÉCOLES JUIVES.COM

EN UN CLIC TROUVEZ L'ÉCOLE LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS...



- ✓ Toutes les infos des écoles
- ✓ Les actualités des établissements
- ✓ Les témoignages d'anciens élèves
- ✓ Les offres d'emploi du secteur

**LE 1^{ER} PORTAIL
DÉDIÉ AUX
ÉCOLES JUIVES !**

HOTLINE 07 69 43 49 25

WWW. LEGUIDEDESÉCOLESJUIVES .COM

Perle de la semaine par  **Torah-Box**

"Personne n'aime l'argent parce que l'argent n'aime personne : il voyage incessamment d'une poche à l'autre. On n'aime pas l'argent, on le 'convoite' et, à ce titre, on n'en est jamais assouvi."

(Rabbi Meïr d'Apta)